

Partagez les talents de vos collaborateurs grâce au mécénat de compétences

La Croix-Rouge française vous propose de mobiliser vos collaborateurs et de mettre leurs compétences au service des missions de l'association.

Le mécénat de compétences... qu'est-ce que c'est ?

Le mécénat de compétences est un **transfert gratuit de compétences** de vos collaborateurs sur leur temps de travail en faveur d'une association ou d'une fondation.

Le mécénat de compétences intervient soit dans le cadre d'une **prestation de services**, soit dans le cadre d'un **prêt de main d'œuvre**, généralement à mi-temps et pour une période pouvant aller de 6 mois à 3 ans.

Le mécène de compétences apporte son expertise aux équipes salariées et / ou bénévoles de la Croix-Rouge française, au sein des diverses structures de l'association (unités locales et établissements) ou dans l'une de ses directions, au siège ou en région. L'objectif est d'accompagner la Croix-Rouge française dans la pérennisation et le développement de certaines de ses actions.

Une offre innovante et participative

Grâce au mécénat de compétences, **vos collaborateurs mettent leurs compétences, qu'elles soient personnelles ou professionnelles, au service de l'intérêt général.**

Cette transmission de savoirs et d'expériences, à la fois utile et valorisante, se concrétise dans des domaines aussi variés que la communication, le marketing, l'informatique, la gestion de projet, etc.

Une équipe dédiée pour un accompagnement personnalisé

L'équipe du Pôle Partenariats Stratégiques, en lien avec le Pôle juridique, vous propose de construire un programme de mobilisation personnalisé, en adéquation avec les spécificités de votre entreprise (choix du projet, supervision du parcours d'intégration du volontaire, suivi et évaluation de la mission...).



FOCUS

Un mécénat participatif pour répondre à vos enjeux RSE et RH

- donner vie à votre stratégie RSE ;
- répondre à la quête de sens de vos salariés ;
- décliner de façon originale votre GPEC (périodes d'inter contrats, fin de carrière des séniors) ;
- développer l'ancrage territorial de votre entreprise en agissant localement au service de l'intérêt général.

FOCUS

Pourquoi s'associer à la Croix-Rouge française ?

- S'associer à l'image positive d'une organisation reconnue, une marque forte qui bénéficie d'une puissante notoriété et d'un capital-confiance important.
- Profiter d'une présence territoriale dense et unique.
- Etre accompagné dans le développement d'autres formes d'engagement pour en faire un véritable projet d'entreprise.
- Valoriser le temps passé par vos salariés et bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 60 %.

Ils s'engagent à nos côtés...

Orange

J'ai été particulièrement impressionnée par le courage de toutes ces personnes qui, dans l'ombre, apportent leur contribution pour le bien-être de tous. La Croix-Rouge a été pour moi un terrain d'une richesse que je n'aurais jamais soupçonnée avant d'y travailler. J'ai adoré le rapport avec les personnes bénévoles, des personnes merveilleuses.

Sylvie Gillion

Salariée Orange à Vendôme (41)

EXTIA

Grâce au mécénat de compétences, notre structure peut bénéficier de l'expertise d'Extia sans devoir faire de compromis sur le financement de nos actions auprès de nos bénéficiaires. Le projet de refonte de notre site web nous permet de communiquer plus efficacement sur nos activités et ainsi recruter de nouveaux bénévoles, donateurs ou candidats pour nos formations.

Amaury Douence

Président de l'unité locale Croix-Rouge Sèvres-Ville d'Avray

FOCUS

KOEO, plateforme de mécénat de compétences

Construire des partenariats autour du mécénat de compétences avec la Croix-Rouge est toujours rassurant : d'abord parce que c'est la garantie pour nos entreprises partenaires et leurs collaborateurs d'avoir un impact sociétal fort sur les territoires, compte tenu de la forte présence de la structure, et aussi parce qu'il existe chez eux en interne une cellule dédiée spécifique qui est parfaitement rodée aux enjeux de ce dispositif d'engagement.

Jean-Michel Pasquier

Fondateur de Koeo

Si l'engagement long terme ne correspond pas à votre besoin, consultez notre offre « Journée de solidarité » qui pourra également vous intéresser.

Contact

Soizic Fabre Falret

Responsable du Mécénat de Compétences - Pôle Partenariats Stratégiques
Direction de la Communication et du Développement des Ressources

Mail : mecenat.competences@croix-rouge.fr

Tél. : 01 44 43 11 30

croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

